



EXPERIMENTATION DE PEUPLEMENT ET DE MOBILISATION DE L'OFFRE LIBERALE DU REPERTOIRE OPERATIONNEL DES RESSOURCES (ROR)

2024 - 2025

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES – SAGES-FEMMES - ORTHOPHONISTES



SOMMAIRE

Le mot du président.....	4
I- Contexte national.....	6
II- Le ROR, un référentiel unique pour l'orientation du patient.....	8
A- Phase de Peuplement dans le ROR.....	10
1- Mise en place des comités de pilotage territoriaux	10
2- Acculturation e-Santé ROR	11
3- Evaluation	13
B- Phase de Consultation de l'offre.....	16
C- Perspectives d'évolution	16
D- Généralisation du déploiement du ROR sur le territoire 78	17
1- Comités de pilotage territoriaux	18
2- Acculturation e-santé ROR.....	18
3- Evaluation	20
4- Pistes d'amélioration	24
III- Regards d'acteurs.....	25
BIBLIOGRAPHIE	27
ANNEXES.....	28

Glossaire

ANS : Agence du numérique en santé

ARS IDF : Agence régionale de santé Île-de-France

AIUF : Association inter-URPS francilienne

ARDOC : Association régionale pour le déploiement des outils communicants

URPS MK : Union régionale des professionnels de santé – masseurs-kinésithérapeutes

URPS SF : Union régionale des professionnels de santé – Sage-Femmes

GIP SESAN : Groupement d'intérêt public, service de santé numérique Île-de-France

CDOMK : Conseil de L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

CDOSF : Conseil de L'Ordre des Sages-Femmes

ROR : Répertoire Opérationnel des Ressources

IFMK : Institut de formation en Masso-Kinésithérapie

FNEK : Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie

ARDOC : Association régionale pour le déploiement des outils communicants

APHP : Assistance publique-Hôpitaux de Paris

FNEHAD : Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile

CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

CRAM IDF : Caisse régionale d'Assurance maladie

CPTS : communauté professionnelle territoriale de santé

Le mot du président



Yvan Tourjansky, Président de l'AIUF

Depuis 15 ans, l'évolution du système de santé se fait vers un modèle plus global visant à mieux intégrer l'ensemble des professions de santé et les usagers. En 2010, la loi Hôpital, patients, santé, territoires (HPST) l'a matérialisé avec la création des unions régionales des professionnels de santé (URPS) pour différentes professions de santé et pas seulement pour les médecins, et en faisant évoluer l'agence régionale d'hospitalisation vers l'agence régionale de santé. Dans ce contexte, il était plus que jamais indispensable que tous les outils et annuaires de description de l'offre de santé évoluent et favorisent la coopération. Le ROR, qui en 2007 était décrit par la Direction générale de l'offre de soins uniquement pour les urgences, se voit être, aujourd'hui, le socle de la stratégie numérique en santé du gouvernement.

Comme il va de soi, de nos jours, pour un restaurant ou un hôtel d'apparaître dans les espaces numériques pour répondre aux besoins d'informations des consommateurs. Il est apparu évident, dès 2014, aux présidents des URPS « non-médecins » de l'Association régionale pour le déploiement des outils communicants (ARDOC) que tous les professionnels libéraux puissent décrire leur activité dans le ROR (annexe 1 : courrier demande d'intégration des URPS dans le ROR).

En 2017, le ROR n'étant alors encore qu'une expérimentation régionale, c'est l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes d'Île-de-France qui a été sollicitée par le SESAN et l'ARS pour engager, avec celle de la région Occitanie, le processus de description de l'offre libérale. Ce premier pas a permis de valider et faire évoluer le processus d'inscription, de description de l'offre et de consultation de l'offre libérale sur la base des pratiques.

En 2021, l'AIUF propose à l'ARS une convention de subventionnement spécifique sur le numérique en indiquant que *« le numérique en santé constitue un outil essentiel à la transformation de notre système de santé. Il est devenu incontournable au cours de la crise sanitaire et connaît actuellement une nouvelle dynamique grâce au volet numérique du Ségur de la santé. »* Au sein de cette convention, l'AIUF proposait :

« — D'accompagner les URPS dans la définition d'une nomenclature permettant de décrire finement l'activité de chaque professionnel libéral.

– De promouvoir le ROR et d'inciter les professionnels libéraux franciliens à décrire leur activité sur le portail en ligne. »

En 2024, l'ARS a lancé cette démarche dans le territoire des Yvelines en choisissant trois professions avec des niveaux de maturité règlementaires différents, en termes d'identification (RPPS), de description d'activité (nomenclature validée nationalement) et d'accès à la plateforme (e-CPS).

Un comité technique, un comité de pilotage ont été mis en place et une chargée de mission spécifique a été recrutée. Malgré la tension réelle sur les professionnels et sur les organisations que la santé connaît, tous les acteurs ont été au rendez-vous. Ce bilan a pour objectif d'apporter un éclairage sur le déploiement de ces outils, afin de permettre aux professionnels de santé libéraux non-médecins de jouer pleinement leur rôle dans les enjeux de santé en Île-de-France.

Nous souhaitons remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour cette expérimentation. Bonne lecture.

I- Contexte national

Le ROR est un référentiel qui fait partie des priorités des pouvoirs publics depuis 2007. Décrit initialement par la circulaire DHOS/01/2007/65 du 13 février 2007 (1), il a été conduit sous plusieurs expérimentations en région pour décrire l'offre de soins ambulatoire et fluidifier les urgences. Trois ARS avaient répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt pour mettre en place le ROR et le déployer auprès des professionnels de l'urgence jusqu'en 2013.

En 2017, l'ex GIP SESAN a rencontré l'URPS Kiné pour intégrer les libéraux au ROR-IF.



Cette expérimentation a permis de :

1. Définir la nomenclature en lien avec le conseil national de l'ordre des kinésithérapeutes et l'URPS MK Occitanie
2. Adapter le ROR pour le rendre accessible aux libéraux (accès sécurisé à partir du portail des services numériques ENRS (Espace Numérique Régional de Santé)).
3. Lancer une campagne de communication vers les libéraux et tester la hotline dans 2 régions.

Les URPS MK d'autres régions (Grands Est, Haut de France, Nouvelle Aquitaine) ont également partagé leur volonté d'intégrer leur ROR régionaux. Aussi, le ROR a été bien accueilli par le Conseil de l'ordre MK, l'IFMK, FNECK, Collèges de la Masso Kinésithérapie, l'Observatoire Régional de Chirurgie Ambulatoire, d'autres URPS MK de France, ARDOC, APHP, AIUF, ARS, FNEHAD, CRSA, CRAM IDF.

Suite aux retours d'expériences des Kinésithérapeutes, notamment leur difficulté d'accès et de navigation sur le ROR, l'URPS MK insiste sur la modification de l'interface du ROR pour 2019.

Fin 2019, L'URPS MK a intégré le groupe de travail national organisé par l'ex-ASIP Santé pour normaliser la nomenclature ROR qui sera utilisée par tous les systèmes existants sur l'ensemble du territoire. L'URPS MK poursuit ainsi, en 2019, Le déploiement du ROR auprès des Kinésithérapeutes tout en sollicitant l'Etat pour les modifications nécessaires afin que le ROR soit l'outil de référence des kinésithérapeutes.



Figure 1 : Signature de la convention ROR permettant de donner l'accès à l'URPS MK

À la fin de ces expérimentations en régions, le déploiement du ROR a été repris au niveau national et plus précisément dans la doctrine du numérique en santé « Ma Santé 2022 » (2) qui définit le ROR comme étant le **référentiel socle** pour tous les outils numériques et recensant toute l'offre de soins des établissements de santé, des professionnels de santé de ville et du médico-social.

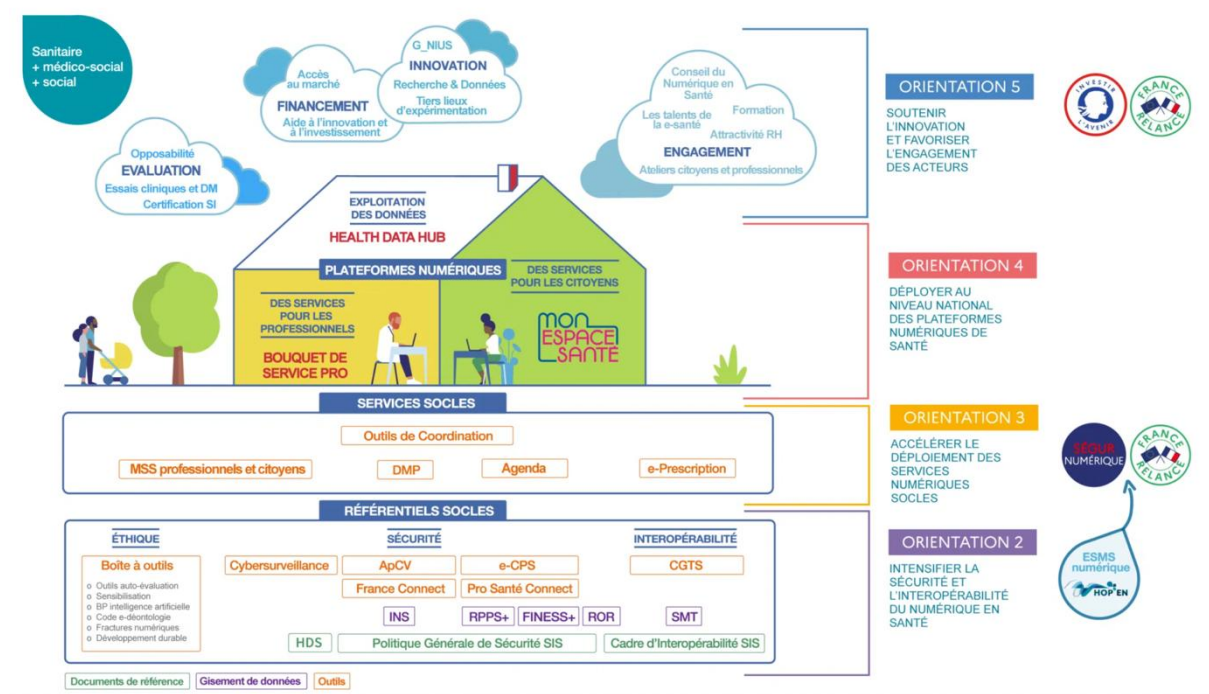


Figure 2 : Doctrine du numérique - Ma Santé 2022

Le cadre réglementaire du ROR est précisé dans le [décret](#)* du 17 Novembre 2023 (3) portant création d'un traitement de données à caractères personnels dénommé Répertoire national de l'offre et des ressources en santé et accompagnement social et médico-social. Plusieurs sessions de groupes de travail au national sont également mises en place par l'ANS pour travailler sur les nomenclatures de descriptions de l'offre de soins par professions.

Depuis septembre 2024, tous les ROR régionaux ont convergé vers le ROR national à l'exception de celui d'Île-de-France. Le ROR national peut transmettre aux services numériques qui en font la demande, les informations publiques sur les cabinets libéraux des professions de santé qui sont fournies par le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé). Les professionnels concernés à date sont les médecins, les chirurgiens-dentistes, les masseurs-kinésithérapeutes, les infirmiers, les sages-femmes, les pédicures-podologues, les orthophonistes, les psychomotriciens, les diététiciens, les ergothérapeutes, les orthoptistes.

À partir de janvier 2025, ces professionnels, qui exercent dans des cabinets libéraux, des maisons de santé pluriprofessionnelles ou des centres de santé, complètent leur offre dans le ROR national sauf ceux de l'Île-de-France qui conservent la saisie dans leur ROR régional et transmettent les informations au ROR national. En se décrivant dans le ROR, les professionnels libéraux pourront mettre en avant les éléments différenciants de leur offre de santé ainsi que leur appartenance à une maison de santé. Les professionnels se décrivent une seule fois (et non pas dans chaque service numérique) et maîtrisent les informations diffusées aux services

numériques. Ils sont responsables des informations renseignées et peuvent choisir de les rendre publiques ou privées. [2024, esante.gouv.fr, Enrichissement du répertoire national de l'offre et des ressources en santé et accompagnement social et médico-social, ror avec l'offre-de-ville]



Figure 3 : Accessibilité des professionnels au peuplement du ROR

II- Le ROR, un référentiel unique pour l'orientation du patient

La feuille de route du numérique en santé (4) élaborée au niveau national est déclinée par les ARS qui se chargent de mettre en place des orientations stratégiques au niveau régional. Elles accompagnent le déploiement des projets du numérique en santé à destination des établissements du médico-social, du sanitaire, de la ville, des professionnels de santé mais aussi du patient. La région Île-de-France regroupe 8 départements qui disposent d'une délégation départementale qui assure en son sein au niveau territorial l'animation des programmes du numérique en santé.

L'AIUF, Association Inter-URPS Francilienne assure la valorisation des métiers libéraux et la promotion d'une interprofessionnalité entre plusieurs URPS. Elle regroupe 6 URPS qui participent au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.

L'AIUF, accompagnée des URPS Masseurs-Kinésithérapeutes (MK), Sage-femmes (SF) et Orthophonistes, a été missionnée par l'ARS IDF pour mener une expérimentation sur le déploiement d'une solution numérique auprès des professionnels de santé libéraux : le ROR-IDF.

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) IDF est le référentiel régional sécurisé gratuit accessible sur Internet qui décrit de manière détaillée l'offre sanitaire, médico-sociale, sociale, et de coordination d'un territoire. C'est un outil qui décrit l'activité des professionnels sur la base des données administratives issues des répertoires nationaux (RPPS, Finess, ADELI) et les données opérationnelles qui décrivent les modes de prise en charge du patient. La nomenclature des fiches descriptives est élaborée au niveau national par l'Agence du Numérique en Santé.

Le ROR est utilisé dans le cadre de la planification et de la coordination des soins. Il peut aussi être consulté dans des situations d'urgence pour trouver rapidement des ressources médico-techniques.

Le projet vise à mobiliser l'alimentation et l'usage du Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) pour :

- Désengorger les listes d'attente en SMR (Soins médicaux et de réadaptation) pour favoriser une prise en charge en ville plutôt qu'en établissement MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) et contribuer à réduire la problématique du maintien de patients en hospitalisation.

- Anticiper les sorties d'hospitalisation en identifiant en amont les Masseurs Kinésithérapeutes et les Sages-Femmes
- Garantir la prise en charge des patients en ville ou à domicile par les Masseurs-Kinésithérapeutes et Sages-Femmes, afin de diminuer les risques d'aggravation de la situation de santé des patients et d'optimiser la sollicitation des Sages-Femmes, davantage mobilisées dans le cadre du suivi des 1000 premiers jours de l'enfant.
- Répertoire de manière complète l'offre des Masseurs-Kinésithérapeutes et des Sages-Femmes afin que les acteurs de ville et de l'hôpital les identifient en fonction de leur spécialisation de prise en charge et zone d'intervention.
- Offrir une solution de partage d'informations sécurisé pour les professionnels

L'expérimentation doit démontrer si un usage avéré du ROR par les professionnels de santé est atteignable et s'il répond aux enjeux de fluidification des parcours de soins par la prise en charge en ville.

L'AIUF, chargée de conduire ce projet en lien avec les URPS et l'ARS IDF, a pour mission d'accompagner les acteurs de santé du 78 principalement les masseurs-kinésithérapeutes et Sages-femmes dans l'appropriation du Répertoire Opérationnel des Ressources et aussi des outils de consultation de l'offre. Ce projet doit faciliter l'identification des kinésithérapeutes et des sages-femmes selon les besoins du parcours patient grâce au ROR, Maillage, ou Santégraphie.

Outre l'identification des professionnels de ville dans le ROR, cette expérimentation vise à faciliter la visibilité des acteurs libéraux, réduire les délais d'attente en orientant les patients vers le bon professionnel, optimiser les sorties d'hospitalisation en améliorant les parcours ville-hôpital et enfin à renforcer le suivi en ambulatoire.

Cette expérimentation se déroule dans un premier temps au sein du département des Yvelines sur le bassin territorial gravitant autour des structures suivantes :

- la CPTS Val de Seine
- la CPTS 78 Nord
- les hôpitaux avec qui ces deux CPTS coopèrent : CH Meulan-les-Muraux et CH Mantes, CH Montgarde, Clinique de la région Mantaïse, HAD Léopold Bellan, Centre cardiologique Evicquement.

Dans un second temps et à compter de janvier 2025, le projet sera généralisé à la région francilienne. La stratégie de déploiement Ile-de-France fera l'objet d'une définition entre l'AIUF et l'ARS d'ici la fin de l'année 2024. Le déploiement de l'expérimentation est divisé en deux phases :

- La phase de peuplement dans le ROR :
 - **Priorité 1** : Inscrire les kinésithérapeutes et sages-femmes libéraux et les sages-femmes intervenant en Protection Maternelle et Infantile (PMI) et dans les structures hospitalières ou maternités (PF).
 - **Priorité 2** : Étendre le recensement aux kinésithérapeutes en Centre de Santé (CDS) et Maisons de santé (MSP) ainsi qu'aux orthophonistes spécialisés (troubles du langage, déglutition, etc.).

- La phase de consultation de l'offre via le ROR, Maillage ou Santégraphie :
 - **Priorité 1** : Faciliter l'accès aux données du ROR pour les coordonnateurs des établissements MCO et SMR.
 - **Priorité 2** : Étendre cette consultation aux Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), CPTS, pharmaciens d'officine, médecins libéraux, et EHPAD.

A- Phase de Peuplement dans le ROR

Dans le cadre de l'expérimentation sur le peuplement des Masseurs-kinésithérapeutes (MK) et Sages-femmes (SF) dans le Répertoire Opérationnel des Ressources, l'AIUF a recruté en septembre 2024, une chargée de mission, pour une durée d'un an, dédiée à la mise en œuvre concrète du projet.

Plusieurs actions ont été mises en place sur le territoire des Yvelines Nord.

1- Mise en place des comités de pilotage territoriaux

Plusieurs réunions de cadrage ont été animées, entre avril et juillet 2024, par l'ARS IDF, l'AIUF l'URPS MK, l'URPS SF, et le GIP SESAN afin de préparer et organiser les actions de mise en œuvre du projet :

- Mobilisation des acteurs : rencontre des présidents et coordonnateurs des CPTS Porte de Normandie et Val de Seine, CDOMK, CDOSF, et autres acteurs représentant les professions de kinésithérapeute et sages-femmes
- Organisation du copil de lancement : identification des participants, choix de la date et envoi des invitations
- Organisation et mise en place des comités de suivi : mobilisation des acteurs du territoire toutes les deux semaines
- Organisation des comités techniques COTECH : toutes les deux semaines pour préparer les comités de suivi.

La mise en œuvre concrète du projet a débuté par un copil de lancement le 24 septembre 2024 regroupant tous les acteurs du projet : l'AIUF, l'URPS MK, l'URPS SF, l'ARS IDF, la DD 78, la CPAM 78, le CDOMK 78, le CDOSF78 et les deux CPTS du Nord des Yvelines.

Pour échanger sur la méthodologie d'accompagnement des professionnels libéraux et hospitaliers avec les acteurs, ont eu lieu :

- 4 Comités de suivi regroupant les acteurs du territoire : les CPTS des deux territoires d'expérimentation, les DAC, le GHT et les membres du comité technique.
- Des réunions techniques avec le GHT Yvelines Nord (établissements Hospitaliers intervenants dans la consultation de l'offre) pour échanger sur la stratégie de peuplement des acteurs hospitaliers et la consultation de l'offre.
- 9 Comités techniques (COTECH) regroupant l'AIUF, l'URPS SF, l'URPS MK la DD ARS 78, l'ARS et le SESAN. Il apporte une visibilité sur l'état d'avancement du peuplement, des acteurs rencontrés, des usages identifiés et des freins à lever.

Ces Comités de Pilotage (COPIL) ont démontré l'engagement des acteurs et l'appropriation du projet, ainsi que sur la nécessité d'informer régulièrement les parties prenantes, y compris les masseurs-kinésithérapeutes et les autres professionnels concernés. La sensibilisation des acteurs à travers l'animation de ces comités a été positive, avec une meilleure connaissance de l'outil par les différents intervenants.

En Annexe 2 : Membres participants aux différentes réunions des membres participants aux comités de pilotage et technique.

2- Acculturation e-Santé ROR

Il s'agit d'accompagner les acteurs dans la compréhension de l'outil, dans l'identification et la promotion des usages et la prise en main du ROR.

La communication a été menée par plusieurs parties prenantes du projet dans le but d'informer les professionnels du territoire d'expérimentation et pour la bonne compréhension du projet. Les territoires identifiés pour cette expérimentation appartiennent aux territoires des CPTS Porte de Normandie et la CPTS Val de Seine.

Ces deux structures de coordination ainsi que la CPAM 78 ont été mobilisées pour communiquer auprès des professionnels membres de la structure et les acteurs du territoire.



Territoire d'expérimentation : Nord des Yvelines

L'AIUF, les URPS MK et URPS SF ont contribué au peuplement du ROR auprès des acteurs en communiquant à travers :

- des Newsletters,
- des envois de courriers postaux cosignés par l'URPS MK et le CDOMK (Annexe 3 : Courrier à destination des masseurs kinésithérapeutes).
- des communications mail.
- des événements territoriaux à la rencontre des acteurs pour promouvoir l'outil ROR :
 - 17/10/2024 Commission paritaire départementale des Masseurs-Kinésithérapeutes des Yvelines organisée par la CPAM 78

- 07/11/2024 Comité départemental du numérique en santé 78
- 19/11/2024 Évènement organisé par la CPTS Val de Seine rassemblant les sages-femmes
- 06/12/2024 Participation de l'AIUF à la journée des CPTS Yvelinoises
- 28/01/2025 Évènement organisé par la CPTS Val de Seine rassemblant les kinésithérapeutes
- Rencontre individuelle des confrères par le référent kiné de la CPTS Porte de Normandie
- des communications sur les réseaux sociaux
- des communication sur les sites de l'AIUF, de l'URPS MK et URPS SF
- une campagne téléphonique et par SMS

Vous retrouverez en Annexe 4 : Rétroplanning des actions sur l'EXP ROR 78 – Nord des Yvelines, la chronologie des actions réalisées depuis la genèse du projet jusqu'à ce jour.

Une première formation a été proposée aux professionnels adhérents des CPTS pour mieux adapter le contenu, améliorer les supports de formation et concevoir une foire aux questions.

Les communications auprès des acteurs du Territoire ont débuté en octobre 2024 avec la mise à disposition d'une plaquette d'information (Annexe 5 : Plaquette d'informations), des supports utilisateurs et documents nécessaires à la compréhension du projet, à la connexion et au renseignement de l'outil ROR (Annexe 6 : Notice d'aide à la connexion et au renseignement).

A la suite des communications par les CPTS Val de Seine et Porte de Normandie sur le territoire, les référents pensent que l'approche stratégique pour ce projet de passer par les CPTS est inadaptée car sur le territoire, les CPTS ont très peu de kinésithérapeutes et sages-femmes adhérents s'impliquant pleinement dans le fonctionnement de ces dernières. De plus, il ressort également que les kinésithérapeutes se focalisent sur le caractère obligatoire ou non du remplissage du ROR, constituant un frein au projet.

L'AIUF a également mené des actions dans l'accompagnement des acteurs de santé à travers des relances mails, des relances téléphoniques dans le but d'informer sur le projet et faire connaître les avantages du ROR. Un accompagnement technique est aussi proposé aux professionnels à la fois sur l'accès et sur la description de l'offre de soins dans le ROR.

Plusieurs sessions de webinaires ont également été mises à disposition des professionnels pour les accompagner dans la prise en main de l'outil ROR. Des rendez-vous ont été planifiés mais n'ont pas pu être honorés par les acteurs.

Tout au long de cet accompagnement auprès des kinésithérapeutes et sages-femmes du territoire, nous avons pu identifier plusieurs problèmes techniques liés à la connexion sur l'outil ROR :

- Problèmes d'accès : comptes bloqués pour les kinés qui ont eu un accès au ROR en 2018,
- Comptes des sages-femmes avec des intitulés anonyme en lieu et place du nom,
- Réception tardive des mails de confirmation d'accès au ROR.

Les professionnels ont émis plusieurs remarques sur la nomenclature ROR qui ont pu être remontées au SESAN et à l'ARS IDF en lien avec les groupes de travail nationaux se chargeant de la mise à jour régulière des fiches de peuplement du ROR.

Le SESAN qui est la maîtrise d'ouvrage met en œuvre les solutions numériques dont l'outil ROR, intervient dans l'élaboration des documents et supports utilisateurs et la mise à disposition d'une assistance technique aux professionnels. Plusieurs documents ont été produits dont le guide de prise en main, une foire aux questions, une notice d'aide à la connexion et au renseignement du ROR avec un focus sur les informations qui sont visibles du grand public et des professionnels dans le ROR.

3- Evaluation

L'objectif initial de cette expérimentation était le peuplement du ROR par 70% du nombre total des kinésithérapeutes et sages-femmes du territoire.

Territoire	MK (nbr)		%	SF (nbr)		%
	78 Nord Porte de Normandie	Val de Seine		78 Nord Porte de Normandie	Val de Seine	
Inscrits	10	2	8%	2	7	27%
Intéressés (RDV programmé)	1	1	1%	1	0	4%
Intéressés mais n'ayant pas le temps	2	1	2%	0	0	
Intéressés, qui se décriront lorsqu'ils auront le temps	9	10	13%	6	4	34%
Ont essayé, sans aller au bout de la démarche	1	0	1%	1	0	4%
Pas de retour	34	41	53%	4	4	31%
Ne sont pas intéressés	5	6	8%	0	0	
Exclus (Retraité, PS non voyant,...)	11	9	14%	0	0	
Sous-total	72	70	100%	14	15	100%
Total	142		100%	29		100%

Tableau 1: Bilan sur la campagne téléphonique auprès des Kinés et Sages-femmes du territoire Nord des Yvelines

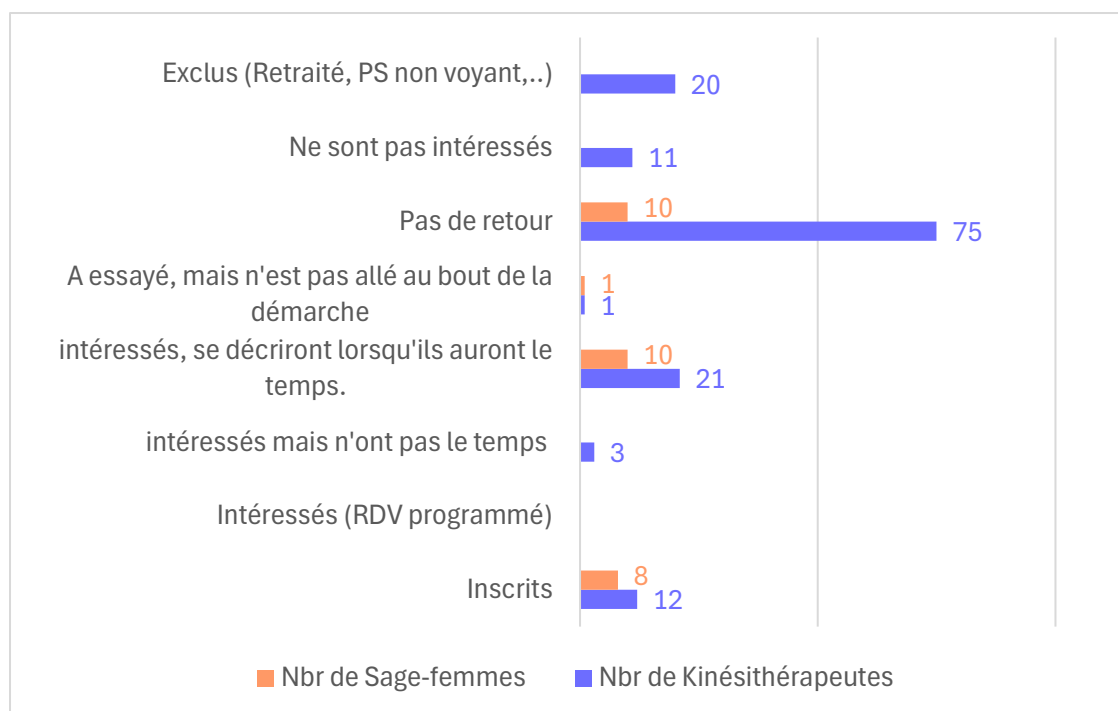


Tableau 2 : Illustration de l'analyse des retours des professionnels

11 professionnels indiquent qu'ils ne sont pas intéressés, 85 n'ont émis aucun retour et 31 professionnels sont intéressés mais doivent trouver du temps pour le faire. Il nous restait potentiellement 80 % des kinésithérapeutes et sage-femmes à enrôler.

Le GIP SESAN participe au traitement des données issues du ROR sur le nombre de connexions et de complétions des fiches opérationnelles. Le ROR n'étant pas un outil conçu initialement pour les statistiques, plusieurs critères ont été étudiés afin d'identifier la meilleure méthode de traitement des données du ROR.

En septembre 2024, nous avons pu observer 30 connexions uniques de professionnels du territoire d'expérimentation (dont 29 de la part de masseurs-kinésithérapeutes) et 4 modifications avérées des fiches ROR selon les critères prédéfinis. D'autres connexions ont été observées sur la période de novembre à janvier.

Seules les connexions uniques (et non répétitives) ont été comptabilisées.

En termes de complétion, trois données ont été analysées et considérées comme indicateurs.

- Mise à jour manuelle des actes spécifiques,
- Mise à jour manuelle des équipements spécifiques,
- Mise à jour manuelle des territoires d'intervention

Le GIP SESAN constate également une hausse de consultation de la page d'accueil mais aussi de la fonctionnalité recherche de l'outil maillage.

Description du périmètre étudié



Tableau 3 : Données du SESAN

Pour 146 MK et 29 SF identifiés sur le territoire, il existe 168 Offres de soin MK et 31 offres de soins SF donc 168 fiches opérationnelles ROR MK et 31 fiches ROR SF.

Au 30 décembre 2024, nous comptons 12 kinésithérapeutes et 9 sages-femmes. A la date du 31 janvier 2025, le nombre de sages-femmes accompagnées dans la démarche de description a augmenté et plusieurs profils ROR ont été complétés augmentant ainsi le nombre d'offres de soins ou fiches opérationnelles ROR.

L'AIUF apporte une assistance régulière aux acteurs et collabore régulièrement avec le GIP SESAN pour traiter les problèmes d'activation et faciliter les connexions aux professionnels de santé.

Mi-décembre, 139 comptes ROR de Masseurs-Kinésithérapeutes existants ont été analysés sur les deux territoires d'expérimentation (résultats du GIP SESAN) :

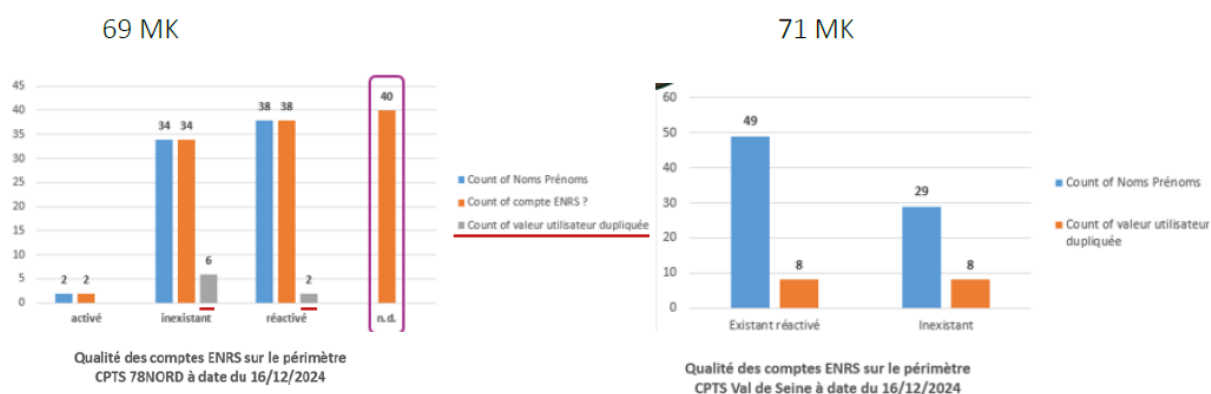


Tableau 4 : Qualité des comptes pour chaque CPTS de l'expérimentation

D'autres données ont pu être analysées, telles que la consultation de l'offre par les acteurs.

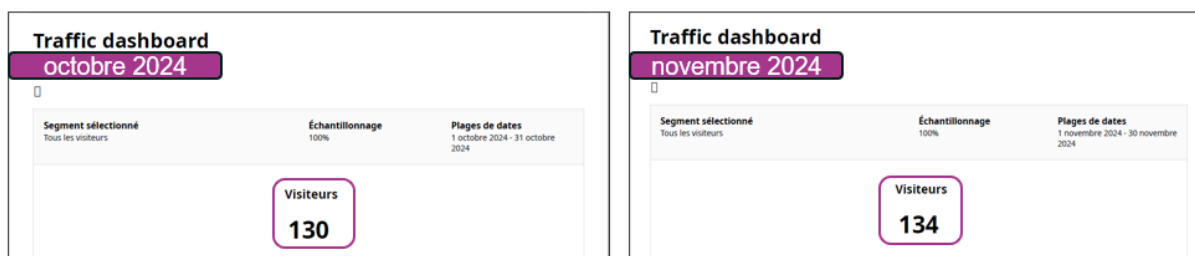


Tableau 5 : Consultation de l'offre par les acteurs sur 2 périodes différentes

B- Phase de Consultation de l'offre

Pour la consultation de l'offre, le but est de donner cette information aux acteurs qui ont besoin de cette visibilité. Il s'agit des professionnels en MCO, en SMR, les CPTS, les DAC dans un premier temps et les cabinets, les pharmacies d'officines, les médecins libéraux et les EHPAD dans un second temps.

Une rencontre a été organisée avec le GHT Yveline Nord afin de présenter le projet pour embarquer dans un premier temps les professionnels de l'établissement en identifiant les services MCO et SMR et trouver des pistes d'actions pour la consultation de l'offre.

Il a été convenu que les acteurs du GHT soient référencés dans un second temps car leur implication dépendra de la complétude du ROR par les professionnels de ville. Le GHT semble être réticent sur leur intégration au démarrage du projet et souhaite qu'il y ait une avancée auprès des acteurs de ville si le but est de fluidifier le parcours. Néanmoins, il resterait à notre entière disposition.

La mobilisation de plusieurs acteurs (CPTS Porte de Normandie, CPTS Val de Seine, GHT Yvelines Nord, DAC Yvelines Nord, CDOMK, CDOSF, URPS MK, URPS SF, CPAM 78, DD 78) dans cette expérimentation et leur engagement a été essentiel pour assurer une diffusion efficace de l'information sur le territoire d'expérimentation. Les principaux enjeux restent :

- La disponibilité des professionnels libéraux,
- Le désintéressement des professionnels qui disposent déjà d'un annuaire type Doctolib,
- Le caractère non obligatoire du référencement dans le ROR,
- Le contenu du ROR « Fiche de peuplement » ne correspondant parfois pas aux attentes des professionnels,
- Des webinaires programmés mais peu suivis, sans doute faute de temps ou d'intérêt perçu.
- L'ergonomie de l'outil et son intuitivité.

C- Perspectives d'évolution

Après analyse des résultats, il a été décidé d'expérimenter le dispositif sur un territoire plus large et généraliser l'expérimentation sur tout le territoire en y intégrant les orthophonistes. Nous avons décidé de maintenir uniquement les comités techniques car les membres du copil de suivi ont été suffisamment mobilisés et ont acquis les connaissances nécessaires sur le projet. Il est

néanmoins important de garder le lien avec ces acteurs du territoire en les informant régulièrement de l'état d'avancement de l'expérimentation. Pour l'élargissement, il s'agira de :

- Préciser dans la communication, les modalités temporelles de mise en œuvre de l'expérimentation
- Mobiliser l'APTA 78 comme relais d'information
- Intégrer le ROR dans toutes les communications sur le numérique auprès des libéraux
- Trouver une stratégie de déploiement en impliquant d'autres structures qui sont en lien avec les masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes, comme les réseaux thématiques :
 - Le MYPA
 - Réseau Kinés du Sein
 - Réseau Kinés de la main
 - Réseau kinés pédiatriques,
 - Réseau parkinson
 - etc..
- Intégrer l'inscription du ROR parmi les démarches administratives pour les nouveaux installés.
- Communiquer sur le site des CPTS au sein de la plateforme de coordination ville-hôpital.

Il a été convenu d'élargir le territoire de l'expérimentation à l'ensemble du département des Yvelines et adopter une nouvelle stratégie d'accompagnement des acteurs sur le territoire.

Il est important d'adapter la stratégie de communication et de mobiliser différents acteurs pour la phase 2 (généralisation), tout en mettant en avant les progrès réalisés lors de la phase 1, notamment à travers des webinaires et des interventions lors des différents événements.

D- Généralisation du déploiement du ROR sur le territoire 78

Le département des Yvelines compte environ 1700 kinésithérapeutes et 173 sages-femmes exerçant en libéral. Deux réunions techniques organisées en février 2025 ont permis de valider la nouvelle stratégie de déploiement pour un élargissement à tout le territoire 78 et l'intégration des orthophonistes sous certaines conditions : disposer d'un chargé de mission inter-URPS, d'une base de données à jour des acteurs et d'une description complète des fiches de consignes de peuplement du ROR pour les orthophonistes.

Stratégie de déploiement sur l'ensemble du département :

- | | | |
|--|---|--|
|  1 <ul style="list-style-type: none">- Informer les membres du COPIL- Révision de la stratégie de communication- Intégrer l'APTA 78 et les réseaux thématiques |  2 <ul style="list-style-type: none">- Rencontre des partenaires- Campagne téléphonique- Assistance technique |  3 <ul style="list-style-type: none">- Prévoir une stratégie de consultation de l'offre- Impliquer les GHT, DAC, CPTS, libéraux et pharmaciens. |
|--|---|--|

A la suite des échanges entre le SESAN et l'ARS IDF avec les groupes de travail au national, les orthophonistes ne pourront pas en 2025 intégrer l'expérimentation en raison de la fin des travaux nationaux sur les nomenclatures ROR prévue pour l'été 2025. De plus, les orthophonistes rencontrent des difficultés d'accès au ROR via Prosantéconnect. Il est décidé de maintenir les

orthophonistes dans la convention, mais en tant que priorité secondaire après les kinésithérapeutes et les sages-femmes.

Du point de vue RGPD, les premières communications ciblées pour chaque groupe professionnel pourront être envoyées par l'ARS IDF et la CPAM 78 sur la base des données à jours dont elles disposent.

1- Comités de pilotage territoriaux

Nous avons décidé de maintenir uniquement les comités techniques car les membres du copil de suivi ont été suffisamment mobilisés et ont acquis les connaissances nécessaires sur le projet. Il est néanmoins important de garder le lien avec ces acteurs du territoire en informant régulièrement sur l'état d'avancement de l'expérimentation. Les membres du copil de suivi du Nord des Yvelines ont été informés sur l'élargissement de l'expérimentation au département 78 et sur les différentes modalités d'accompagnement des professionnels.

Les actions de mise en œuvre du projet et les difficultés rencontrées ont été validées et levées autour de ce comité technique (COTECH) qui se réunit tous les mois : 4 COTECH réalisés avec 2 réunions internes de suivi projet.

2- Acculturation e-santé ROR

Les acteurs de gouvernance du projet ont mené plusieurs actions à destination des kinésithérapeutes et sages-femmes des Yvelines (Annexe 7 : Rétroplanning des actions sur la généralisation de l'EXP ROR 78).

- ARS IDF:

- Communication à destination de tous les professionnels (MK, SF) des Yvelines - 24/04
- Relance – 16/05/2025

- CPAM 78

- Communication à destination de tous les professionnels (MK, SF) des Yvelines - 12/05/2025

- AIUF:

- Production d'une plaquette de communication EXP ROR 78 (Annexe 8 : Plaquette de communication)
- Préparation des courriers de communication à destination des MK, SF et des réseaux de professionnels
- Rencontre de l'APTA 78 et conventionnement partenarial
- Mobilisation des 13 CPTS Yvelinoises pour relayer l'information auprès de leur adhérents et acteurs (MK, SF) du territoire – 04/04/2025
 - Relance et rdv d'échange avec 6 CPTS
- Mobilisation de 22 réseaux thématiques de kinésithérapeutes et le réseau MYPA de sages-femmes
 - Rencontre de 10 réseaux de kinésithérapie avec 5 collaborations obtenues

CPTS

Confluent ✓
 Boucle de Seine ✓
 Seine et Forêts ✓
 Sud Yvelines ✓
 Grand Versailles ✓
 Saint Quentin en Yvelines ✓

Vallée de Chevreuse
 Nord Est
 Fort d'Yvelines
 Yvelines Ouest
 Vallée de la Mauldre

Réseaux thématiques

Réseau de périnatalité du 78 MYPA
 Réseau de kiné vestibulaires
 Réseau Récup Air
 Réseau des kinés du sport
 Kiné France Prévention
 Kinésithérapie respiratoire

Réseau kiné du sein ✓
 Réseau Kiné Main IDF ✓
 Association France Parkinson ✓
 Association des kinésithérapeutes d'Ile de France ✓
 Association de kinésithérapeutes lympho-veineuse ✓

- Participation à l'APERO des ASSOS de l'URPS masseurs-kinésithérapeutes - 18/06
 - Rencontre des associations et kinésithérapeutes
- Participation au Comité départemental du numérique en santé dans les Yvelines en Mars et Juin 2025
- Campagne téléphonique

- URPS MK :

- Envoi d'une newsletter aux kinésithérapeutes d'Ile de France :
 - Le ROR : un outil institutionnel pour améliorer l'accès aux soins - le 12 mai 2025 (Annexe 9 : Newsletter de l'URPS MK du 12 mai 2025)
- Création et transmission d'un kit de communication par voie numérique aux 13 CPTS des Yvelines - 10/04.
 - Sans réponse de 6 CPTS, une relance a été effectuée un mois plus tard.
- Une slide PPT dédiée au ROR lors des webinaires CPTS mensuels.
 - Avec une moyenne de 20 kinésithérapeutes participants à chaque webinaire mensuel.

Tableau 6 : Diapositive de présentation du ROR - Webinaires CPTS mensuels

- Appels téléphoniques à environ 100 kinés.

- URPS SF :

- Envoi de deux newsletters aux Sages-femmes – Mars et Juillet
 - InfoLettre Mars-Avril : focus sur l'AIUF qui porte le projet ROR, publié le 13/05
 - Valorisez votre exercice et facilitez l'orientation des patients grâce au ROR, Sage-femmes Ile-de-France – 01/07/2025
- Publication LinkedIn et réseaux sociaux -18/04/2025
- Mise en place d'un questionnaire ROR à destination des Sages-femmes- 24/06
 - Lien du formulaire : <https://forms.gle/2P4FSPq8tQCaevJp7>
- Enquête (Annexe 10 : résultats de l'enquête auprès des sages-femmes)
- Participation au groupe de travail national sur la mise à jour des nomenclatures ROR

- SESAN

- Adaptation et mise à jour des supports techniques (Guide de prise en main et notice d'aide à la connexion et remplissage du ROR)
- Montée de version du portail régional ENRS pour pallier les problèmes de comptes MK désactivés – 23/06/2025
- Remonté des demandes particulières des professionnels pour améliorer le contenu du ROR et alimenter la FAQ
- Assistance régulière apportée aux utilisateurs et mise en relation avec le SESAN

Sur la base des coordonnées récoltées et analysées depuis le site de l'annuaire Santé, les fichiers RPPS, nous avons pu établir une base de données qui a permis de réaliser une campagne téléphonique et un suivi régulier des différentes sollicitations des professionnels.

Plus de 1000 kinésithérapeutes et 173 Sages-femmes ont été contactés (Appels et échange direct, message vocal, sms automatique, Mail).

3- Evaluation

a- Nombre de professionnels ayant consulté les newsletters UPRS MK

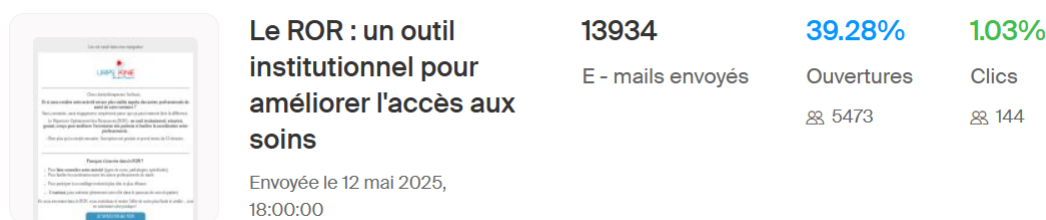


Tableau 7 : Consultation de la rubrique dédiée au ROR dans la newsletter de l'URPS MK

b- Nombre de professionnels ayant consulté la newsletters URPS SF

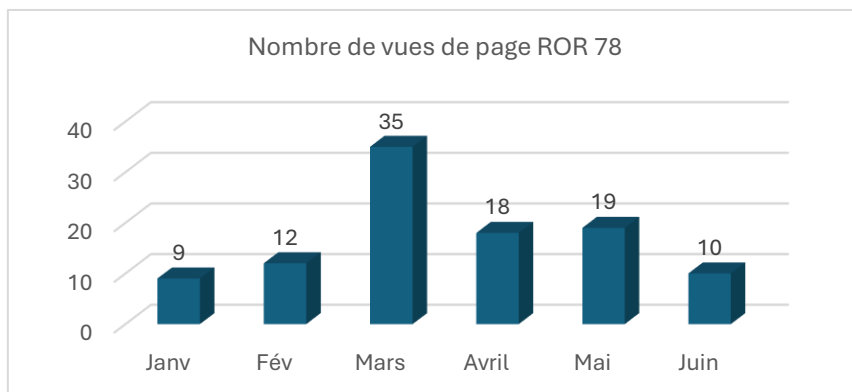
INFOLETTRE JUILLET - AOUT 2025

● Envoyée Envoyée le 1 juil. 2025 08:05

#119

Destinataires	Ouvertures	Clics	Désinscrit
1286	829	54	2
100%	66,53%	4,33%	0,16%

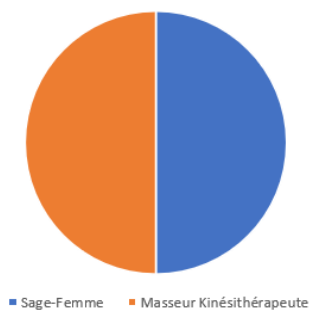
- c- Nombre de fois où la page "Expérimentation ROR 78" a été visitée sur le site internet de l'AIUF



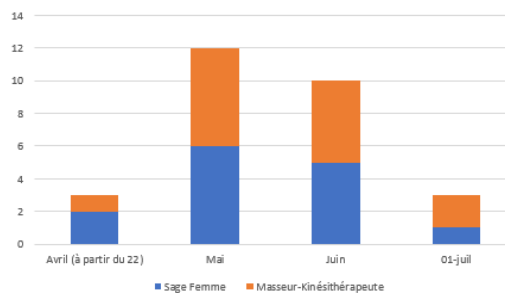
- d- Extraction et analyse des données de connexion et complétude du ROR par le SESAN :

- Connexion au ROR entre le 22/04 et le 01/07

Connexions au ROR sur la période



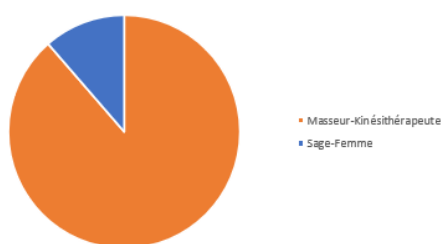
Connexions au ROR par mois



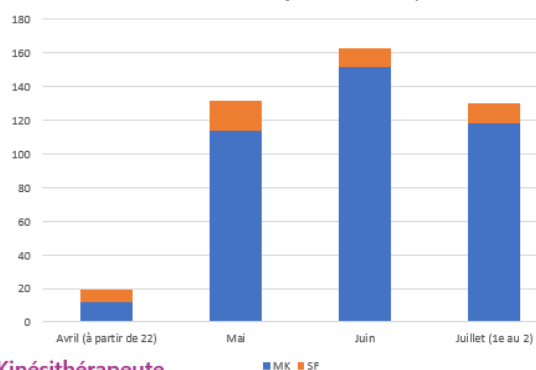
28 connexions : 14 Sage-Femme 14 Masseur-Kinésithérapeute

- Mise à jour des fiches ROR entre le 22/04 et le 01/07

Fiches mises à jour dans le ROR sur la période



Date de dernière mise à jour d'une fiche par mois



447 fiches mises à jour : 51 Sage-Femme et 396 Masseur-Kinésithérapeute

⚠ Ces volumétries sont à mettre en perspective avec les chiffres de connexion : dans la majorité des cas la mise à jour est automatique par flux en raison de l'actualisation du RPPS.

■ Détail sur les mises à jour des fiches Masseurs Kinésithérapeutes



Activités opérationnelles décrites :

- Kinésithérapie* 388 fiches (97%)
- Kinésithérapie orientation Orthopédie 3 fiches
- Kinésithérapie orientation Rhumatologie 1 fiche
- Kinésithérapie orientation Respiratoire 1 fiche



Equipements spécifiques décrits :

- Appareil d'ondes de choc pour traitement non invasif 1 fiche
- Echographe transportable 1 fiche



Actes spécifiques décrits :

- Vide 385 fiches (97%)
- Visite à domicile 3 fiches
- Réadaptation du rachis 3 fiches
- Réadaptation maxillo-faciale
- Réhabilitation respiratoire
- Récupération améliorée après chirurgie (RAAC) gynécologique
- Traitement des lymphœdèmes

■ Détail sur les mises à jour des fiches Sages-femmes :



Activités opérationnelles décrites :

- Suivi prénatal (suivi de grossesse) : 42 fiches (82%)
- Échographie gynécologique et obstétricale : 7 fiches (14%)
- Suivi post natal : 2 fiches (4%)



Actes spécifiques décrits :

- Vide : 29 fiches (56%)
- Échographie de datation de grossesse : 9 fiches (18%)
- Suivi à domicile de grossesse pathologique : 5 fiches (10%)
- Thérapie manuelle: 3 fiches (6%)
- Accompagnement de grossesse avec diabète gestationnel
- Rééducation pelvi-périnéale
- Retrait de Dispositif Intra-Utérin (DIU) (stérilet) ou d'implant contraceptif.

e- Retour sur la campagne téléphonique

Lors de la campagne téléphonique, une comptabilisation des inscrits, des intéressés ainsi que les remarques des professionnels ont pu être recensés.

Indicateurs	MK	SF	Hors territoire
Total	1712	173	
Nombre de professionnels contactés	1008		
Inscrits	30	29	1
Intéressés et pas encore inscrits	56	4	1
Non intéressés	37		
Exclus (retraité, non voyant, salariés)	31	2	
Pas de retours	1558	138	

Tableau 8 : Suivi de la campagne téléphonique

On constate une belle progression du nombre de connexions et de mises à jour des fiches ROR par rapport au début de l'expérimentation.

Néanmoins, la cible de l'expérimentation n'ayant pas été atteinte, les résultats s'expliquent par plusieurs observations et remontées des professionnels :

- La non-disponibilité des acteurs
- Renseignement non obligatoire du ROR
- Ergonomie de l'outil
- Aucune valorisation de l'acte
- Professionnels saturés
- Difficultés de connexion pour les comptes MK inactifs et comptes ENRS

f- Témoignage d'une Sage-femme

Une sage-femme accompagnée pour son inscription au ROR a pu faire un retour sur son expérience, un témoignage encourageant :

“

J'ai eu récemment l'occasion de m'inscrire au Répertoire Opérationnel des Ressources, l'annuaire régional de l'offre et des ressources en santé. J'ai pu lors de mon inscription rapide et intuitive, détailler notamment les différentes activités que je propose au sein de mon cabinet mais aussi définir mon secteur d'intervention à domicile, finalité innovante et inédite dans ce type de répertoire. Je suis convaincue que le ROR est un outil qui pourrait devenir très utile dans ma pratique quotidienne.

J'encourage vivement chacun à s'y inscrire pour enrichir collectivement cette ressource unique et essentielle.

”

Mme MASSEIN, Sage-Femme
libérale à Saint-Germain-de-
la-Grange

4- Pistes d'amélioration

L'expérimentation ROR 78 s'inscrit dans une volonté commune de l'AIUF et de l'ARS IDF de faciliter l'identification des kinésithérapeutes et sages-femmes selon les besoins des patients, en utilisant le ROR et des outils de cartographie des ressources comme Maillage, Santé.fr ou Santégraphie.

Nous avons répondu à tous les critères malgré les défis, tels que la disponibilité des professionnels libéraux et la complexité de l'outil.

L'expérimentation a permis de dégager plusieurs leviers pour renforcer l'adhésion des libéraux et optimiser le déploiement du ROR :

1. Valorisation et intégration du ROR

- Relier le ROR à l'ensemble des projets numériques et de soins du territoire.
- Positionner le ROR comme prérequis pour accéder à tout service numérique national ou régional.
- Mieux valoriser les professionnels de santé qui renseignent le ROR (motivation, reconnaissance).

2. Communication et promotion

- Renforcer les actions de sensibilisation et de promotion en région et dans les territoires.
- Mobiliser les associations de patients autour de parcours spécifiques (ex. Parkinson) pour montrer la valeur ajoutée.
- Impliquer les conseils territoriaux de santé afin d'intégrer le peuplement du ROR dans leurs plans d'action et, si possible, dégager une participation financière.

3. Cadre réglementaire et incitations

- Intégrer dans les textes réglementaires le caractère obligatoire du renseignement du ROR.
- Prévoir des incitations financières (ex. indicateur supplémentaire dans le forfait d'aide à la modernisation et l'informatisation).
- Encourager les nouveaux installés (enregistrés au RPPS ou RPPS+) à s'inscrire dès leur installation.

4. Améliorations techniques et ergonomiques

- Moderniser l'interface du ROR, inchangée depuis 2014, pour la rendre plus intuitive.
- Faciliter l'utilisation d'un annuaire unique pour la recherche des professionnels.
- Développer des solutions d'alimentation automatique des données afin de limiter la saisie manuelle par les praticiens.

5. Prise en compte des professions spécifiques

- Pour les orthophonistes :
 - Mettre à disposition une base de données exhaustive et à jour des professionnels
 - Adapter la nomenclature et les ressources dédiées ;
 - Résoudre les difficultés d'accès au ROR.

III- Regards d'acteurs

Le SESAN

« Dès la réflexion initiale au printemps 2024, le GIP SESAN a été associé à l'expérimentation de description des sages-femmes et masseurs-kinésithérapeutes yvelinois. Le rôle de l'équipe SESAN a consisté au départ à mettre à disposition les solutions/sites ROR et Maillage 78, la documentation et les éléments de langage associés. Une participation active aux comités de suivi du déploiement ainsi qu'un support technique ont été assurés tout au long de l'expérimentation.

Par son ambition, le projet nécessitait la mobilisation de collaborateurs SESAN aux expertises variées : technico-fonctionnelle, support utilisateurs, connaissance du territoire et des professionnels, lien avec les institutions et agences nationales impliquées dans la mise en œuvre du ROR.

Les actions à destination des libéraux, concentrées sur le dernier trimestre 2024 et le début d'année 2025, ont été mises en œuvre dans des délais courts mais avec une mobilisation notable de l'ensemble des parties prenantes. Si l'engouement des professionnels ciblés reste modéré à date, le projet a permis de réinvestir la thématique de l'offre libérale dans les échanges interrégionaux auxquels participent les ARS et GRADeS (cas d'usage, retours "métier", remontée de besoins d'évolutions de la nomenclature...) ce qui s'avérera très utile dans l'optique du ROR National.

SESAN a été ravi de travailler sur ce projet d'envergure aux côtés de l'AIUF, des représentants des professions concernées, des acteurs de la coordination territoriale, et des agents régionaux et départementaux de l'ARS IDF et l'Assurance Maladie. Nous identifions deux bénéfices sur le plan qualitatif dans la perspective de futurs travaux communs : le renforcement des liens partenariaux et la meilleure identification des axes d'amélioration dans la sensibilisation des professionnels de santé libéraux. »

L'URPS Sages-Femmes d'Île de France

« L'URPS SF IDF a participé à ce projet de plusieurs manières :

- Participation de membres aux réunions des cotech et copil (Lise EL Omari et Charlotte Gauthier)*
- Communication directe à destination des sf libérales d'IDF : mailing, articles sur le site internet de l'URPS SF IDF et dans notre newsletter.*
- Soutien à la rédaction des différentes communication envoyées par la chargé de projet*
- Elaboration d'un questionnaire de fin d'expérimentation*

La principale difficulté pour les membres de l'URPS a résidé dans l'implication importante nécessaire pour ce projet, notamment avec le calendrier resserré et dense du projet, du début à la fin.

Notre objectif principal a été d'essayer de présenter le projet de manière compréhensible aux sage-femmes libérales et leur faire comprendre l'intérêt de se référencer sur la plateforme. Les sage-femmes libérales franciliennes n'ont pas répondu suffisamment à l'appel. Au départ, les communications ont pu sembler « commerciales » (premiers supports, appels téléphoniques par une personne non professionnelle de santé) et ne pas faire écho à la pratique quotidienne des

sage-femmes de terrain. Les supports et mode de contact ont dû évoluer en cours d'expérimentation. Le manque de motivation est malgré tout resté, le bénéfice pour les professionnels de santé semblant ne pas être suffisamment clair, lisible. Pour évaluer les raisons de ce manque de motivation ainsi que les autres freins au référencement, nous avons conçu le questionnaire de fin d'expérimentation. Nous avons reçu seulement 9 réponses, ce qui confirme la manque d'engouement pour la plateforme.

Il faudra avoir bien pris en compte tous ces aspects avant de généraliser les appels au référencement dans le ROR à toutes les sages-femmes libérales franciliennes . Il faudra aussi travailler sur d'autres leviers (incitations, libellés des types de rendez-vous des logiciels de prise de rendez-vous en ligne par exemple). A défaut, le risque est que le ROR reste une coquille vide. »

BIBLIOGRAPHIE

1- Ministère de la Santé, Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS).

Circulaire DHOS/O1 n° 2007-65 du 13 février 2007 relative à la prise en charge des urgences.
Bulletin officiel santé n° 2007/3. NOR SANH0730073C.

2- Ministère des Solidarités et de la Santé.

Doctrine technique du numérique en santé – Ma Santé 2022. Paris : Agence du Numérique en Santé (ANS), 2019.

3- République française.

Décret n° 2023-1057 du 17 novembre 2023 portant création du répertoire national de l'offre et des ressources en santé et accompagnement social et médico-social. Journal officiel de la République française, 18 novembre 2023.

4- Agence régionale de santé Île-de-France, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Feuille de route régionale télésanté 2023-2025. Paris : ARS Île-de-France, octobre 2023.

ANNEXES

Annexe 1 : Courrier demande d'intégration des URPS dans le ROR



Paris, le 10 avril 2014

Monsieur le Président de l'ARDOC,

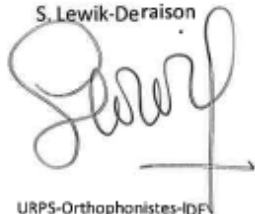
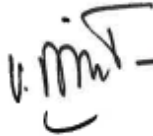
Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est un projet national décrit dans la circulaire DHOS/O1/2007/65 du 13 février 2007 dont l'objectif est de décrire les moyens disponibles et -entre autres- l'offre de soins ambulatoire.

Un travail a déjà été effectué pour intégrer l'offre de soins médicale ambulatoire dans l'application régionale du ROR Ile de France et devait être opérationnelle en 2013.

Les URPS des infirmiers, des masseurs kinésithérapeutes, des orthophonistes, des orthoptistes et des pédicures podologues de l'Ile-de-France souhaiteraient que l'ARDOC effectue, en collaboration avec elles, les travaux d'intégration de ces professions au ROR IDF.

Nous souhaiterions que vous puissiez inscrire ce projet dans votre calendrier de travail afin que nous définissions, ensemble, la méthodologie et le calendrier à adopter, certains volets étant plus urgents que d'autres.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande, et vous prions d'agréer nos confraternelles salutations.

J.J. Mortéo	Ph. Cochard	S. Lewik-Deraison	V. Dissat	P.A. Salentey
				
URPS-Infirmiers IDF	URPS-Kinés-IDF	URPS-Orthophonistes-IDF	URPS-Orthoptistes-IDF	URPS-Pédicures Podologues-IDF

Annexe 2 : Membres participants aux différentes réunions

COPIL de lancement	
Structure	Membres
AIUF / URPS	Yvan TOURJANSKY, Président URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Lise EL OMARI, Présidente URPS Sage-Femmes Marine BERCY, Kiné membre de l'URPS MK Chloé Fillon, Sage-Femmes membre de l'URPS SF Anne Sophie HARDELER, Membre de l'AIUF Charlène TONNELIER, Cheffe de projet de l'AIUF Rodiyatou CHITOU, Chargée de mission de l'AIUF
CPTS	Anne Sophie AKRICH, kinésithérapeute et membre de la CPTS Val de Seine Gabriel BENSON, référent kiné pour la CPTS Yveline Nord porte de Normandie Charlotte GAUTHIER, sage-femme et référente du pôle périnatalité de la CPTS Saint-Quentin-en-Yveline. Claire DE LA BARBEE, Sage-Femme libérale et membre de la CPTS Val de seine
CPAM	Camille DROUIN, Chargée de l'offre de service aux professionnels de santé à la direction de l'accompagnement des PS à la CPAM 78
Ordres	Pierre BLANCO, Président de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes Peggy KOSMATOV, Sage-Femme à la PMI de Saint Germain en Lay, élu du conseil de l'ordre des Sage-Femmes des Yvelines Elodie PROT, Présidente de l'Ordre des Sage-Femmes
SESAN	Valentin SOLIMEO, Chargée de projet e-santé, référent ROR, SESAN Valentin GAUBERT, Chargé de déploiement ROR, SESAN Ghazala DAOD NATHOO, Responsable de pôle référentiel, SESAN Elisabeth ROYET, Référente territoriale 78, SESAN
ARS	Bruno XOUAL, Responsable du département SI Santé/ARS IDF Monia MEDDAH, Responsable de la coordination des solutions numérique et pilote régionale du déploiement du ROR, ARS IDF Mathilde MARTIN : Référente numérique en santé DD 78 Célestine BADIANE, Chargée de mission à la DD 78 sur l'accompagnement des professionnels dans leur projet d'installation.
Autre	Cécile THOLLOT, Secrétaire générale du GHT 78, Mme SIMONEAU référent filière gériatrie et SMR Peggy KOSMATOV, Sage-Femme à la PMI de Saint Delphine GRIGOR, Chargée de mission DAC 78
COPIL de suivi	

Structure	Membres
AIUF / URPS	Anne Sophie HARDELER, Membre de l'AIUF Marine BERCY, Kiné, Vice-présidente de l'URPS MK et Référente URPS kiné IDF pour le ROR. Charlotte GAUTHIER, sage-femme et membre de l'URPS Sage-Femme Charlotte PENAU, Chargée de mission de coordination, URPS Sages-femmes IDF Charlène TONNELIER, Cheffe de projet de l'AIUF, (excusé) Rodiyatou CHITOU, Chargée de mission de l'AIUF
CPTS	Gabriel BENSON, référent kiné pour la CPTS Yveline Nord porte de Normandie Valérie CORNU, Directrice de la CPTS Yveline Nord Porte de Normandie Aurore Bertoli-Lapérrou, Coordinatrice de la CPTS Val de Seine Claire DE LA BARBEE, Sage-Femme libérale et membre de la CPTS Val de seine
CPAM	Camille DROUIN, Chargée de l'offre de service aux professionnels de santé à la direction de l'accompagnement des PS à la CPAM 78
Ordres	Pierre BLANCO, Président de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes
SESAN	Valentin SOLIMEO, Chargé de projet e-santé, référent ROR, SESAN Oualid MEZHOUD, Chef de projet SESAN Valentin GAUBERT, Chargé de déploiement ROR, SESAN Ghazala DAOD NATHOO, Responsable de pôle référentiel, GIP SESAN Elisabeth ROYET, Référente territoriale 78, SESAN
ARS	Mathilde MARTIN : Référente numérique en santé DD 78 Monia MEDDAH, Responsable de la coordination des solutions numérique et pilote régionale du déploiement du ROR, ARS IDF
Autres	Yves-Marie VASSE, Chargé de mission DAC 78 Nord Cécile THOLLOT, Secrétaire générale du GHT 78

COTECH	
Structure	Membres
AIUF / URPS	Yvan TOURJANSKY, Président URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Lise El Omary Presidente URPS sage-femme Marine BERCY, Kiné et membre de l'URPS MK Charlotte GAUTHIER, sage-femme et membre de l'URPS SF Anne Sophie HARDELER, présidente URPS Orthoptiste Charlène TONNELIER, Cheffe de projet de l'AIUF Gwladys Fontaine, chargée de mission de l'AIUF Rodiyatou CHITOU, Chargée de mission de l'AIUF
SESAN	Valentin SOLIMEO, Chargé de projet e-santé, référent ROR, SESAN Oualid MEZHOUD, Responsable projet ROR-IF, GIP SESAN Elisabeth ROYET, Référente territoriale 78, SESAN
ARS	Monia MEDDAH, Responsable de la coordination des solutions numérique et pilote régionale du déploiement du ROR, ARS IDF Mathilde MARTIN : Référente numérique en santé DD 78

Annexe 3 : Courrier à destination des masseurs kinésithérapeutes



Union Régionale des Professionnels de Santé
**MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
D'ÎLE-DE-FRANCE**

MATEO JULIEN
BOSTEELS MARIO - 130 GRANDE RUE
78480 Verneuil-sur-Seine

Chère consœur, cher confrère,

Nous vous écrivons pour vous faire part de la mise en place d'un répertoire numérique gratuit et sécurisé soutenu par l'Etat. Le Répertoire Opérationnel des Ressources : ROR. Il permet de décrire plus précisément votre activité pour une meilleure orientation des patients, rendant plus efficient notre système de santé et l'accès à la kinésithérapie.

Pourquoi vous inscrire ?

- Mettre en valeur vos pratiques et vos équipements en toute sécurité (numérique et ordinaire)
- Mieux orienter les patients vers vos confrères
- Améliorer la coordination avec les établissements ou les autres professionnels de santé

Quelles offres figurent sur cet annuaire ?

- L'offre des kinésithérapeutes et de nombreux autres professionnels de santé : L'enjeu pour notre profession est de **pouvoir répondre à la demande de soins en kinésithérapie**. Il faut éviter ce que nous connaissons tous : rappeler des patients que nous ne pouvons pas prendre en charge pour différents motifs. Soit parce que nous n'avons pas l'équipement, soit parce que nous ne prenons pas en charge ce type de pathologie, soit que nous ne nous déplaçons pas à domicile. Tous ces éléments peuvent être précisés sur votre profil et modifiable en temps réel, mais vous devez être à l'origine de votre propre description, pour des raisons évidentes de sécurité des données.
- L'offre des centres de rééducation est décrite dans ce répertoire. Ce qui permet d'avoir accès, par exemple pour nos patients, à leurs activités (isocinétique, consultation, balnéothérapie...), mais également d'être identifiés par eux.
- Les services hospitaliers sont aussi décrits avec plus de détails que le numéro de leur standard téléphonique ; si vous avez besoin, vous pourrez contacter directement un service ou un médecin correspondant avec son numéro direct ou son mail direct.

Le 78, un territoire expérimental :

Vous êtes dans le territoire Yvelines Nord, territoire d'expérimentation d'une aide au remplissage du ROR, avant sa généralisation à toute l'Île-de-France. Une fois inscrit, nous vous invitons à prendre le temps de vous décrire. Nous vous accompagnerons dans cette démarche, car, bien que l'outil soit perfectible, ce nouveau mode de description pourrait nécessiter un soutien. Pour cela, Rodiyatou CHITOU, chargée de mission à l', se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Vous avez dû recevoir en plus de ce courriel, une information de la CPAM78, vous informant de cette démarche.

Pour le faire connaître et le rendre opérationnel, 5 institutions se sont associées : l'URPS Kiné Île-de-France, le Conseil Départemental de l'Ordre du 78, la CPAM du 78, la Délégation Départementale de l'ARS IDF et les CPTS Yvelines Nord-Porte de Normandie et Val de Seine.

Vous trouverez l'affiche incluse dans ce courriel, cosignée par tous les acteurs, vous informant de la démarche de l'engagement réel de l'État à travers la signature de l'agence régionale de santé (ARS).

L'évolution de notre système de santé et l'identification des professionnels dans des répertoires numériques est inéluctable.

Ce répertoire sera accessible par d'autres applications numériques, qui avec l'autorisation de l'État, utiliseront ces données en différenciant bien les données publiques et les données privées. **Vous inscrire sur cet annuaire devrait ainsi vous permettre d'éviter de devoir prendre le temps de décrire votre offre sur une multiplicité de plateformes.** Elles viendront directement puiser les informations sur ce recueil unique de référence.

Nous vous remercions par avance de votre participation et sommes, bien entendu, à votre disposition que ce soit à l'URPS ou à l'association inter URPS Francilienne (AIUF). Les CPTS, avec leurs contacts territoriaux privilégiés, pourront vous aider à alimenter cette description de l'offre de soins en Kinésithérapie en Île-de-France.

L'avantage de l'annuaire public contrairement à l'annuaire privé nous permettra de défendre la profession, aussi bien sur l'augmentation du nombre de professionnels, au travers des quotas d'étudiants, que de défendre les dérogations à l'installation dans certaines zones sur dotées, comme à Paris, que de permettre à nos sociétés savantes d'avoir une visibilité sur l'offre des parcours de soins et les contacts qui y sont associés.

Retrouvez ci-dessous des QR codes pour une démonstration rapide de la procédure d'inscription, l'assistance technique par le SESAN, et pour toute autre remarque ou demande d'aide.

Par ailleurs, ce système de répertoire se met à jour en temps réel sur toutes les autres applications. Vous pouvez le vérifier sur l'application maillage 78 (<https://maillage78.sante-idf.fr/accueil.html>), qu'utilise le DAC (dispositif d'appui à la coordination) et à laquelle vous pouvez vous déjà connecter en mode public ou privé (avec votre CPS ou e cps)

Nous comptons sur vous,

Yvan Tourjansky

Marie-Aude Schmuckel

Jérôme Cressiot

Pierre Bianco



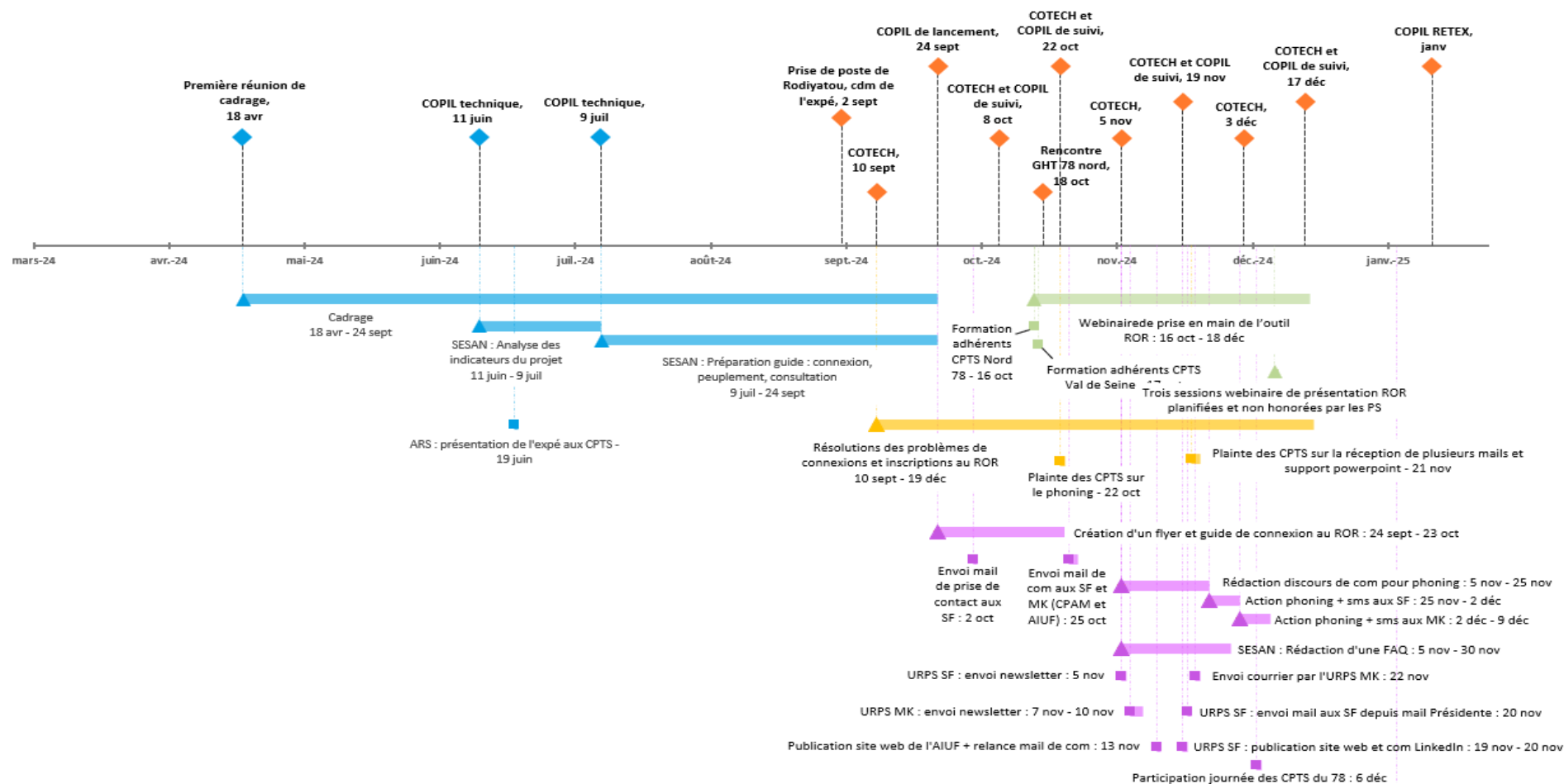
Pour s'inscrire :



WWW.URPS-KINE-IDF.COM - Suivez nous sur Facebook et LinkedIn

30 rue de Lyon, 75012 PARIS - contact@urps-kiné-idf.org - Tél. 01 44 68 09 67

Annexe 4 : Rétroplanning des actions sur l'EXP ROR 78 – Nord des Yvelines



Annexe 5 : Plaquette d'informations



REPUBLIQUE
FRANÇAISE



ars



AIUF
ASSOCIATION INTER-URPS FAMILIARITE



Csesan
Groupement d'intérêt Public éducatif



URPS



URPS KINÉ

CAMPAGNE DE PEUPLEMENT DU ROR* SUR LE TERRITOIRE NORD YVELINES

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES ET SAGES-FEMMES

**IDENTIFIER LE BON PROFESSIONNEL SUR LE BON TERRITOIRE
ANTICIPER L'ORIENTATION ET LA COORDINATION**

Se rendre identifiable
Décrire son activité de manière détaillée sur le répertoire opérationnel des ressources régional permet d'être identifié par l'ensemble des professionnels de santé.

Partager ses coordonnées
Le ROR permet de partager et d'obtenir les coordonnées d'un confrère ou confrère ayant pris en charge un patient par le passé, ou encore d'un médecin ayant réalisé un acte chirurgical en l'absence de compte-rendu fourni par le patient...

Mieux orienter ses patients
Le ROR permet de rechercher une offre pratiquée par un confrère ou une confrère, ou bien un équipement. Cela permet de déterminer la meilleure orientation entre les professionnels libéraux et les établissements portant cette offre.

COMMENT COMPLÉTER MON OFFRE SUR LE ROR ?



ROR-IF
Répertoire Opérationnel des
Ressources Île-de-France

1 - Connectez-vous au [ROR](#)

2 - Décrivez finement votre offre sur le ROR

3 - Votre offre et celle des professionnels du territoire est consultable via le portail ROR et Maillage 78

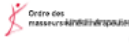
COMMENT NOUS CONTACTER ?

 06 26 65 37 92

 cdm.experor-78@aiuf.fr

Si besoin, inscrivez-vous à un [webinaire](#) pour être accompagné

* Répertoire Opérationnel des Ressources Île-de-France



Centre des
masseurs kinésithérapeutes



ORDRE DES SAGES-FEMMES
Conseil Départemental
des Yvelines



Assurance
Maladie
78



CPTS
78



DACYN
DÉPARTEMENT D'ACTIVITÉS
À LA COMMUNAUTÉ
YVELINES 78



GHT
Généraliste
Hébergement
de l'Yveline



MAILLAGE 78

Annexe 6 : Notice d'aide à la connexion et au renseignement



Occupement d'offices Publics eSanté

Modalités de description & mise à jour de l'offre de ville dans le ROR-IF

--

Document produit dans le cadre de l'expérimentation sur les Yvelines Nord

Décembre 2024

A réaliser depuis un ordinateur

Se connecter (s'inscrire) en quelques étapes

Connexion au Portail régional des professionnels de Santé (ENRS)

Accès au ROR-IF

Se rendre sur
<https://www.sesant-id.fr>

Clicker sur
PSC

ou sur
S'identifier avec Pro Santé Connect

Connexion par eCPS
Clicker - Appliquer eCPS -
S'inscrire ou s'identifier

Connexion par CPS
Clicker - e-Carte CPS -
Suivre les instructions

Selectionner - Je crée mon compte -

Renseigner les champs obligatoires

Un mail de confirmation est envoyé par le PORTAL ENRS à l'adresse indiquée

Valider l'adresse email via le lien d'ajout reçu

En cas de compte ENRS existant, ces étapes ne sont pas nécessaires

Retrouver la vignette suivante :
Identifiant (numéro des Renseignements de l'acte)

Clicker sur « Accès au ROR-IF »

Suivre les instructions

Demarrer le parcours de référencement

A réaliser depuis un ordinateur

Compléter et publier votre offre de soins

Renseigner les champs prioritaires

- Age minimum/maximum des patients
- Orientations d'exercice
- Spécificités de pratiques (dont actes et équipements)
- Sélection de la modalité d'accueil - Visite à domicile - puis sélection des communes de la zone d'intervention

Renseigner ses disponibilités

Mon offre

Contacts

Renseigner ses informations de contact

Horaires

Récapitulatif

Clicker sur "Récapitulatif"

Vérifier les informations saisies

Clicker sur Enregistrer*

* à valider pour valider et publier les informations saisies

Une fois publiées, quelles informations sont visibles par qui ?

	GRAND PUBLIC	PROFESSIONNELS
Informations nationales RPPS/AMLI		
Nom et prénom	✓	✓
Adresse Messagerie Sécurisée de Santé	✓	✓
Secteur de conventionnement et acceptation carte vitale	✓	✓
Age minimum/âge maximum patientèle	✓	✓
Activités opérationnelles (Renseignements d'exercice)	✓	✓
Actes spécifiques réalisés en cabinet (Spécificités de pratique)	✗	✓
Actes spécifiques réalisés hors cabinet (Spécificités de pratique médicale en établissement)	✗	✓
Équipements spécifiques (Type d'équipement et nombre)	✗	✓
Compétences spécifiques (Mettre à disposition du professionnel ou autres professionnels en collaboration régulière)	✗	✓
Modalités d'accueil (Modalité d'accueil et charge du patient / téléconsultation, visite à domicile...)	✓	✓
Zone d'intervention (Communes incluses dans le périmètre de la zone d'intervention)	✓	✓
Commentaires (Champ de texte libre)	✓	✓

	GRAND PUBLIC	PROFESSIONNELS
Contact		
Téléphone du standard, Fax du standard, Téléphone de prise de rendez-vous	✓	✓
Téléphone professionnel (Pour échanges entre professionnels)	✓	✓
Téléphone d'urgence	✗	✓ (seule limite)
URL/lien vers le site de prise de RDV	✓	✓
URL/lien de téléconsultation	✓	✓
URL/lien de téléexpertise	✗	✓
URL/lien utiles : site internet, Facebook, X	✓	✓
Adresse Messagerie Sécurisée de Santé	✓	✓
Adresse email de prise de rendez-vous	✓	✓
Autre adresse email	✗	✓
Planning	✓	✓

	GRAND PUBLIC	PROFESSIONNELS
Horaires		
Planning	✓	✓

Pour en savoir plus / Contacts clé

Une question métier ?

- Interroger son ordre / son URPS
- Contacteur cdm_expertor-78@ajuf.fr
- Consulter la FAQ en ligne

Une question technique ?

- Contacteur le support du GIP SESAN
 - du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
 - 01 85 76 30 31
- Formuler une demande : <https://formulaire.support.sesant-id.fr/>
- Consulter la FAQ en ligne

Pour disposer de documentation complémentaire

- Accéder à la page à ce lien
- Où flasher le QR code :



Pourquoi votre bonne description dans le ROR est-elle importante ?

POUR RENDRE VISIBLE VOTRE OFFRE

POUR RETROUVER LES INFORMATIONS

Renseignées par d'autres professionnels, établissements, services

ROR-IF

MAILLAGE

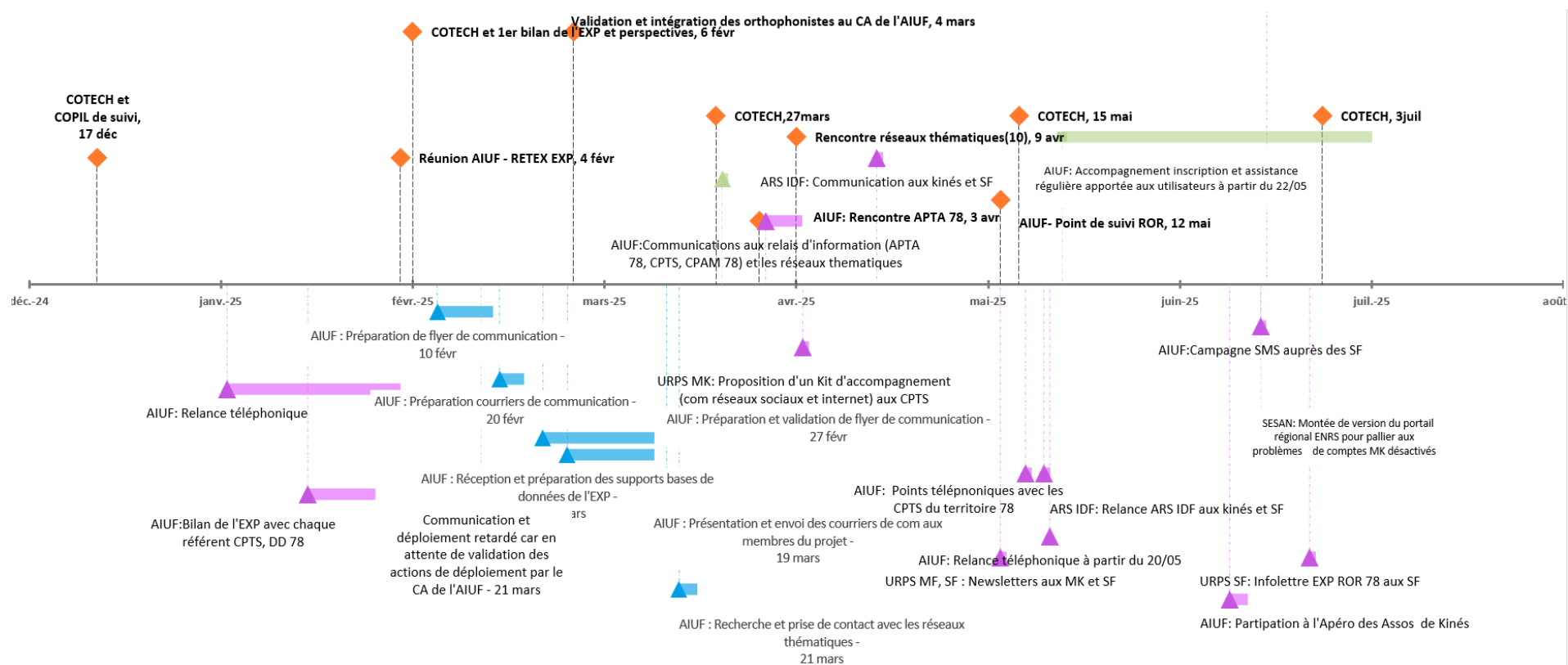
Santélien

Santégraphie

Santé

eSanté

Annexe 7 : Rétroplanning des actions sur la généralisation de l'EXP ROR 78





DÉCRIVEZ-VOUS DANS LE ROR ET FACILITEZ L'ORIENTATION DES PATIENTS !



LE ROR, C'EST QUOI ?

Un annuaire régional qui alimente de nombreux outils numériques : Santégraphie, Maillage, Santélien et Santé.fr, Viatrajectoire, e-SAS...

Masseurs-kinésithérapeutes et Sages-femmes :

- **Améliorez votre visibilité** auprès des professionnels et des patients
- **Facilitez l'orientation de vos patients**, notamment post-hospitalisation
- **Optimisez la coordination des soins** en ambulatoire et pluri-professionnelle

COMMENT S'INSCRIRE ?



bit.ly/compteROR



1

Je me rends sur le
portail numérique ENRS

2

Je m'inscris à l'aide de
ma CPS ou e-CPS

BESOIN D'AIDE ?



bit.ly/guideROR

Suivez notre guide,
disponible sur
www.aiuf.fr





MAILLAGE 78

Votre offre et celle des professionnels du territoire sont consultables via le portail ROR et Maillage 78

NOUS CONTACTER 06 26 65 37 92 / cdm.experor-78@aiuf.fr



Chers kinésithérapeutes Yvelinois,

Et si vous rendiez votre activité encore plus visible auprès des autres professionnels de santé de votre territoire ?

Sans contrainte, sans engagement, simplement parce que ça peut vraiment faire la différence.

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) : **un outil institutionnel, sécurisé, gratuit, conçu pour améliorer l'orientation des patients et faciliter la coordination entre professionnels.**

👉 Bien plus qu'un simple annuaire, l'inscription est gratuite et prend moins de 10 minutes.

Pourquoi s'inscrire dans le ROR ?

- Pour **faire connaître votre activité** (types de soins, pathologies, spécificités)
- Pour faciliter la coordination avec les autres professionnels de santé
- Pour participer à un maillage territorial plus clair et plus efficace
- Et **surtout**, pour valoriser pleinement votre rôle dans le parcours de soin du patient

En vous inscrivant dans le ROR, vous contribuez à rendre l'offre de soins plus fluide et visible... tout en valorisant votre pratique !

[JE M'INSCRIS AU ROR](#)

Pour vous guider :

[GUIDE DE DESCRIPTION](#)

[TUTO VIDÉO](#)

Pour toute question ou pour vous guider, vous pouvez contacter, la chargée de mission de l'inter-URPS d'Île-de-France à : cdm.experor-78@aiuf.fr ou au 06 26 65 37 92

A bientôt !



Annexe 10 : résultats de l'enquête auprès des sages-femmes

Sages-femmes	Nombres d'années d'installation en libéral	Inscription au ROR réalisée	Raison de la non-inscription	Souhait de s'inscrire
1	7	Non	Outil inconnu	Oui
2	8	Non	Outil inconnu	Oui
3	6	Non	Manque de temps/ intérêt	Non
4	23	Non	Manque de temps/ intérêt	Oui
5	19	Non	Difficulté d'utilisation	Non
6	16	Non	Manque de temps/ intérêt	Oui
7	10	Non	/	Oui
8	12	Oui	/	/
9	9	Non	Ne sait pas si elle est inscrite	Oui

Deux retours ont été formulé :

- Mauvaise compréhension de l'outil peu intuitif, par les collègues
- Besoin d'un accompagnement pour l'inscription



AIUF



ASSOCIATION INTER-URPS FRANCILIENNE